

**OPERATRICE OU OPERATEUR USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU  
ET STATIONS DE POMPAGE  
DIRECTION DU GENIE DIVISION TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE  
AFFICHAGE VS-16-049-T**

**La Ville de Saguenay étudiera au cours des prochaines semaines, les offres reçues en vue de combler le poste mentionné ci-haut mentionné.**

**SOMMAIRE DE LA FONCTION :**

*La personne titulaire du poste opère les équipements et contrôle les phases d'opération de l'une des composantes du processus de traitement de l'eau (filtration, épuration et pompage), afin d'obtenir une eau potable ou usée qui satisfait les normes établies.*

---

**EXIGENCES :**

- D.E.C. en assainissement de l'eau  
ou
  - A.E.C. en gestion et assainissement de l'eau  
ou
  - D.E.P. en conduite de procédé de traitement de l'eau.
- et
- Posséder une (1) à trois (3) années d'expérience pertinente.
  - Avoir suivi le cours de sécurité générale sur les chantiers de construction.
  - Posséder un permis de conduire de classe 3 valide ou s'engager à l'obtenir dans un délai de six (6) mois.

Pour poser votre candidature, vous devez postuler en ligne via le site internet [carriere.saguenay.ca](http://carriere.saguenay.ca). à d'ici le **11 mai 2016**.

Notez que vous devez joindre une copie de votre curriculum vitae ainsi que de vos diplômes.

***L'employeur procédera à la vérification des antécédents judiciaires, en regard à la PROCÉDURE DE VÉRIFICATION DES ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX dans le cadre de la POLITIQUE DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION EN MATIÈRE DE VIOLENCE.***

**LA VILLE DE SAGUENAY EST ASSUJETTIE A LA LOI D'ACCES A L'EGALITE EN EMPLOI. À CETTE FIN, ELLE INVITE LES FEMMES, LES MEMBRES DES MINORITES ETHNIQUES OU VISIBLES ET LES AUTOCHTONES A POSER LEUR CANDIDATURE.**